

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 5 mai 2008, à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative au bâtiment portant le numéro 11901, rue Filion - Lot 1433540 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait un rapport entre l'implantation du bâtiment (dimensions du bâtiment) et la superficie du terrain, avec un taux de 38,5 % plutôt que 35 %.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ à Montréal, ce vingtième jour d'avril deux mille huit.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division – Administration, relations avec les citoyens et greffe